



Frédéric Cauderlier  
Maire de La Bassée



Chères Basséennes, Chers Basséens,

Malgré les dernières mesures mises en place, le virus a continué de circuler à un rythme effréné ces derniers jours. Le territoire national se retrouve donc aujourd'hui au cœur d'une deuxième vague tant redoutée.

Mercredi 28 octobre, le Président de la République a annoncé que pour faire face à cet emballement du virus, pour protéger les plus fragiles et préserver notre système de santé, un confinement national devait de nouveau être instauré.

Il est donc entré en vigueur dans la nuit du 29 au 30 octobre pour une durée minimale de quatre semaines. Je sais que pour la plupart d'entre vous c'est encore vous demander beaucoup d'efforts et de sacrifices mais la lutte contre la COVID-19 est à ce prix malheureusement. Cette lutte doit être notre priorité et c'est ensemble et unis que nous la gagnerons !

Toute l'équipe municipale ainsi que les services de la Ville, seront de nouveaux mobilisés à vos côtés pour vous aider à traverser cette période difficile. Comme lors du premier confinement, vous pourrez compter sur nous. L'Hôtel de Ville restera ouvert et les services municipaux continueront de fonctionner. Nous accompagnerons de nouveau les associations caritatives et les soutiendrons dans leurs opérations de distributions de denrées alimentaires.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour nos personnels soignants, nos policiers, nos enseignants, nos personnels de crèche et le personnel communal qui vont se mobiliser pour assurer notre sécurité et celle de nos enfants. Merci d'être encore là pour nous !

Je souhaite également réitérer tout mon soutien aux commerçants, artisans et entrepreneurs de notre ville. En effet, bien que ce confinement ait été quelque peu assoupli, bon nombre d'entre eux vont encore être fortement affectés. Je pense notamment aux cafetiers, aux restaurateurs et à tous ceux n'exerçant pas une activité de « première nécessité ». Si vous avez besoin de notre aide, nous serons là !

L'économie locale va encore une fois être fragilisée alors même qu'elle n'a pas eu le temps de se remettre de la première vague. Nous pouvons tous soutenir nos commerces de proximité en consommant local ! Nous avons la chance à La Bassée d'avoir de nombreuses enseignes qui pourront rester ouvertes, alors, achetez votre pain, aller chez votre boucher, chez votre épicier... Nos commerçants sont pleins de ressources et d'idées : vente à emporter, service de livraison, drive ... Chers Basséennes, chers Basséens, je vous invite tous à participer à leurs initiatives et ainsi à les aider à traverser cette période compliquée. Faisons tous preuve de solidarité !

Enfin, je vous invite à télécharger l'application « Tous Anti Covid » sur votre téléphone. C'est, non seulement, un outil important dans notre lutte commune contre le virus. Mais aussi un outil pratique qui vous permettra d'avoir des informations sur l'évolution de la crise sanitaire et de télécharger les attestations de sorties dérogatoires dont vous pourriez avoir besoin.

Depuis plusieurs mois et en particulier lors du dernier confinement, vous avez tous fait preuve de responsabilité et de générosité. Je suis certain qu'il en sera de même pour les semaines à venir.

Prenons soin les uns des autres. Prenez soin de vous.  
Et surtout, restez chez vous !



**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES !**



# IMPACT LOCAL DU CONFINEMENT

Mesures en vigueur depuis le 30 octobre jusqu'à minima le 1er décembre sous réserve de l'évolution des consignes gouvernementales



## SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville	Uniquement sur rendez-vous
État-civil	Uniquement sur rendez-vous
Urbanisme	Uniquement sur rendez-vous
Mariage	limité à 6 personnes
Cimetière	Port du masque obligatoire
Salles communales	Salle Vox / Foyer social et culturel / Espace carnot



## ENFANCE JEUNESSE

École / collège lycée / crèche	Port du masque obligatoire (CP et +) Port du masque obligatoire aux abords dans un rayon de 50 m
Garderie	Port du masque obligatoire (CP et +) Les parents ne peuvent pas accéder aux locaux.
Cantine	Protocole sanitaire renforcé



## ACTIVITÉS VIE ASSOCIATIVE

Rassemblement privé / familiaux	×
Réunions associatives / professionnelles	×
Événements	×
Parcs et jardins	Parcs : des augustins, des tilleuls et du Haut du Tertre
Sport individuel en extérieur	Limité à 1h/jour dans un rayon de 1km de son domicile
Installations sportives	Espace Guy Drut / City stade / Gymnase Gabriel Peri / Stade Roland Joly / Boulodrome Henri Coze (sauf scolaire)
Cérémonies religieuses	Sauf : mariage (max 6 pers.) enterrement (max 30 pers.)



## COMMERCES

Bars Restaurants	sauf livraison et vente à emporter
Commerces essentiels	Avec protocole sanitaire
Supermarchés	uniquement les rayons de produits essentiels
Marché du jeudi	uniquement les stands de produits essentiels



## COLLECTE DES DÉCHETS

collecte des déchets ménagers	Même jour / même fréquence
Déchèterie	Horaires habituels
Encombrants	Sur rendez-vous Tél : 0 800 203 775



### Port du masque obligatoire :

Cimetière / rayon de 50m aux abords des écoles / Rue des Mizelles / Chemin du halage / Parking intermarché / Gare



## ATTESTATIONS & DÉPLACEMENTS

Les déplacements dans l'espace public et en dehors de la région sont strictement interdits. Vous trouverez les attestations dérogatoires sur le site du gouvernement. Les attestations peuvent être manuscrites.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

ou

sur l'application smartphone : **Tous Anti Covid**